

Groupe de Recherche en Économie et Développement International

Cahier de recherche / Working Paper  
06-15

Dynamique de la pauvreté en Haïti et ses déterminants

Dorothée Boccanfuso

Alex Siméon

# Dynamique de la pauvreté en Haïti et ses déterminants<sup>1</sup>

Dorothee Boccanfuso<sup>2</sup> et Alex Siméon<sup>3</sup>

Avril 2006

## Résumé

Haïti, classée 153<sup>e</sup>/177, appartient au groupe des pays les plus sous-développés au monde (PNUD 2005). Ainsi, ce pays est parmi ceux appelés à bénéficier des programmes de réduction de la pauvreté dans le cadre des « Objectifs du millénaire pour le développement ». A cet effet, chaque pays dont Haïti, doit rédiger son « *Document stratégique de réduction de la pauvreté* ». Pourtant, les études sur la pauvreté en Haïti sont encore très peu nombreuses et l'aspect dynamique du phénomène reste encore à explorer. Ce papier vise à étudier la dynamique de la pauvreté entre 1986/1987 et 1999/2000 et mettre en évidence les déterminants de la pauvreté observée. Pour y parvenir, nous avons utilisé les données de deux enquêtes ménages, la classe d'indices décomposables FGT et les tests de dominance stochastique afin de tester la robustesse des changements de pauvreté dans le temps. Les résultats montrent une baisse importante de la pauvreté tant au niveau national que sur le plan sectoriel. Concernant les déterminants de la pauvreté, les résultats révèlent que le milieu de résidence et l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle constituent les deux principaux facteurs influençant la pauvreté.

**Mots-clés :** Haïti, Pauvreté, dynamique, déterminants.

**Codes JEL :** O15, I32, C51

---

<sup>1</sup>Les auteurs remercient Nathalie Brisson-Lamaute de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI) et du PNUD-Haïti pour sa coopération à l'acquisition des données et le Groupe de recherche en économie et développement international (GRÉDI) pour l'appui financier accordé à l'étude.

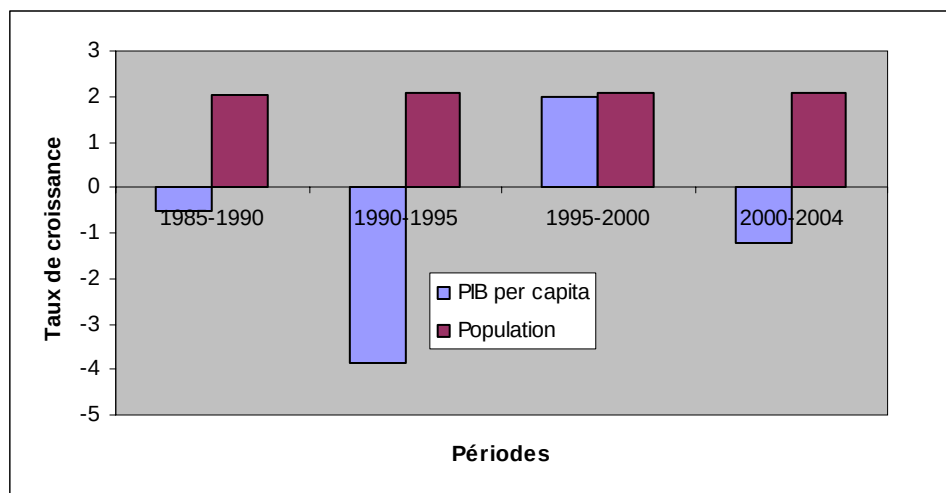
<sup>2</sup>Département d'Économie et GRÉDI, Université de Sherbrooke, 2500, boulevard de l'Université, Sherbrooke, Québec, J1K 2R1 : [Dorothee.Boccanfuso@Usherbrooke.ca](mailto:Dorothee.Boccanfuso@Usherbrooke.ca).

<sup>3</sup>Département d'Économie et GRÉDI, Université de Sherbrooke, 2500, boulevard de l'Université, Sherbrooke, Québec, J1K 2R1: [simeon\\_alex@yahoo.fr](mailto:simeon_alex@yahoo.fr).

## I. Introduction

Après les États-Unis, Haïti est la république la plus ancienne de l'hémisphère occidentale. C'est aussi la première nation noire indépendante du monde qui a elle-même aidé les États-Unis à acquérir leur indépendance. Pourtant, Haïti est classée aujourd'hui non seulement comme le pays le plus pauvre du continent américain, mais aussi parmi les plus sous-développés au monde. De plus, ce pays doit composer avec un taux de croissance relativement élevé de la population. Par exemple, les taux de croissance moyens du PIB *per capita* ont été estimés à -0.5% entre 1985-1990, -3.8% entre 1990-1995, 2% entre 1995-2000 et -1.2% pour 2000-2004 (IHSI et PNUD, 2000; Banque mondiale, 2004). Or, les taux de croissance moyens de la population se chiffraient à 2.03% entre 1985-1990, 2.06% entre 1990-1995 et 2.08 entre 1995-2004, comme l'indique le Graphique I-1.

**Graphique I-1 : Taux de croissance moyen du PIB *per capita* et de la population**



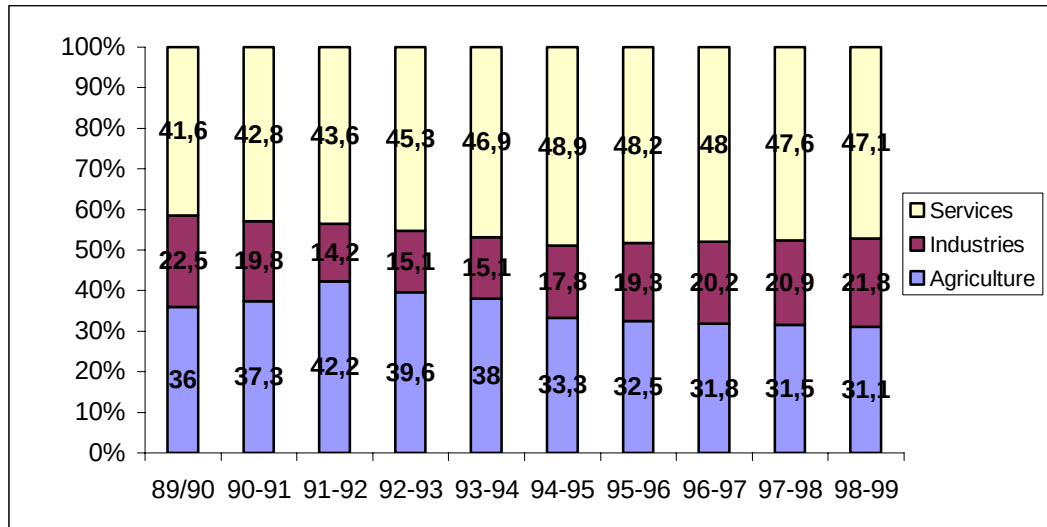
Sources : IHSI et PNUD (2000); Banque mondiale (2004)

Sur le plan alimentaire, le pourcentage de la population en dessous du niveau minimum de consommation d'énergie diététique<sup>4</sup> s'élevait à 65% en 1990, 60% en 1995 et 49% en 2001, alors que les pourcentages d'enfants de moins de cinq ans touchés par la malnutrition pour les mêmes années ont été respectivement de 26.8%, 27.5% et 17.3% (Banque mondiale, 2004). Haïti étant un pays essentiellement agricole, cette situation de sous-alimentation s'explique, en grande partie, par une production agricole relativement faible accusant même des taux de croissance négatifs

<sup>4</sup> Selon la FAO (2002), le niveau des besoins énergétiques requis est de 2150 Kilocalories/personne/jour pour une activité normale et de 2250 Kilocalories pour une activité plus soutenue.

durant la période 1991-1997<sup>5</sup> qui ont pour effet de diminuer sa part relative dans la formation du PIB, comme le montre le Graphique I-2.

**Graphique I-2 : Évolution du poids des secteurs d'activité dans le PIB**



Sources : Calculs effectués à partir des données de l'IHSI et PNUD (2000)

Quoique devenue très préoccupante ces derniers temps, le problème de la pauvreté en Haïti fait encore l'objet de très peu d'études. Lockwood et Pedersen (2001) ont utilisé les données de deux « *Enquêtes sur la consommation et le budget des ménages* » haïtiens (ECBM) réalisées en 1986-1987 et 1999-2000 pour déterminer des lignes de pauvreté basées sur l'estimation des coûts d'un panier de consommation reflétant les dépenses alimentaires et non alimentaires de base des pauvres dans la population. Ils ont aussi tenté de comparer les niveaux de pauvreté entre les deux périodes et toucher, sans prétendre les analyser profondément, certains aspects de l'inégalité en Haïti. Brisson-Lamaute (2002) a étudié, entre autres, l'impact des transferts internes et externes sur les niveaux de vie des ménages bénéficiaires et l'incidence de la pauvreté relative. Ses résultats montrent que les transferts externes contribuent notamment à l'amélioration des niveaux de vie moyens des ménages en comparant les revenus primaires aux revenus après transferts par unité de consommation. La Banque mondiale (2004), dans une publication sur les « *Objectifs du millénaire pour le développement* », a présenté un profil d'Haïti montrant l'évolution de certains indicateurs de la pauvreté pour les années 1990, 1995, 2001 et 2002. Elle indique que 65% de la population haïtienne en 1987 et 66% en 1995 vivait en dessous du seuil de pauvreté calculé sur la base d'un revenu de \$1 et \$2 par personne et par jour. Egset et Sletten (2004) ont aussi utilisé des

<sup>5</sup>Cette baisse de la production agricole peut paraître contradictoire à la baisse du taux de malnutrition rapportée pour la même période, mais l'IHSI (2004) indique un accroissement de la demande de consommation à partir de 1992, compensé par celui des importations (cf. Graphique A-1 et Graphique A-2).

lignes de pauvreté de \$1 et \$2 par tête et par jour pour montrer que 76% des Haïtiens sont pauvres et que 56% vivent dans l'extrême pauvreté, cette dernière étant essentiellement un phénomène rural. Beaulière (2004) a utilisé les données d'une enquête portant sur la démographie et la santé en 1994-1995, pour analyser l'impact de la pauvreté non monétaire sur la fécondité. Ses résultats montrent, entre autres, que la fécondité est plus élevée chez les femmes vivant dans les ménages pauvres et plus importante en milieu rural que dans les villes. Jadotte (2004) a, pour sa part, étudié l'ampleur de l'inégalité et de la pauvreté en Haïti. Il a aussi exploré certains facteurs contribuant à ces deux phénomènes et évalué le degré de vulnérabilité ou risque soutenu pour certains sous-groupes de population. L'auteur a montré, entre autres résultats, qu'en général, l'inégalité est moins importante dans le secteur rural que dans la zone urbaine, alors que l'indigence et la pauvreté sont plus aiguës en zone rurale.

Ces études ont le mérite de montrer qu'Haïti est un pays très pauvre et très inégalitaire. Mais jusqu'ici aucune étude spécifique n'est consacrée à l'aspect dynamique de la pauvreté qui est plutôt un phénomène évolutif. Tel est l'objectif que nous poursuivons dans ce papier.

Cette étude contribuera certainement à (i) fournir une meilleure compréhension du problème de la pauvreté en Haïti, (ii) mettre en évidence des facteurs explicatifs de son évolution et (iii) aider les intervenants nationaux et internationaux à mieux concevoir les politiques et les stratégies de réduction de la pauvreté en Haïti à moyen et à long termes. Dans les sections qui suivent, nous présenterons le cadre théorique et méthodologique, les résultats et les principales conclusions de l'étude qui nous permettront de faire quelques recommandations de politiques.

## **II. Concepts, méthodes et sources statistiques**

La notion de pauvreté revêt plusieurs acceptions. Cependant, elle est souvent définie comme le fait pour un ménage ou un individu de ne pas disposer des ressources (matérielles et non matérielles) nécessaires à la satisfaction de ses besoins fondamentaux. Les analyses de pauvreté en distinguent deux aspects : (i) la pauvreté monétaire qui se réfère aux revenus et aux dépenses de consommation et (ii) la pauvreté non monétaire qui tient compte de certains attributs comme l'éducation, la santé, la nutrition et l'habitat. La pauvreté non monétaire, elle-même, peut être perçue comme une conséquence de la pauvreté monétaire. Dans les pays sous-développés, comme Haïti, l'accès à la santé, par exemple, dépend des capacités du ménage ou de l'individu de se payer les soins appropriés et, donc, de la disponibilité de revenus<sup>6</sup>. Ainsi, pour mesurer la

---

<sup>6</sup> Signalons toutefois que des efforts sont en train d'être faits pour faciliter des soins de santé gratuits à certaines couches de la population, notamment en milieu rural.

pauvreté en Haïti, nous avons privilégié sa dimension monétaire. La démarche consiste à choisir un indicateur monétaire de bien-être, un seuil, des indices de pauvreté et à procéder à des tests de robustesse des changements de pauvreté observée dans le temps et l'espace.

## **2.1 Indicateur monétaire de bien-être**

Les indicateurs monétaires de bien-être généralement utilisés dans les analyses de pauvreté sont les revenus et les dépenses de consommation. Dans le contexte d'Haïti, nous avons retenu les dépenses annuelles de consommation comme indicateur de bien-être pour quatre raisons fondamentales. Premièrement, les flux de dépenses sont beaucoup plus réguliers et donc plus facilement saisissables que les revenus<sup>7</sup>. Deuxièmement, l'expérience montre que les ménages haïtiens se livrant pour la plupart à des activités informelles se souviennent mieux de leurs dépenses que de leurs revenus. Troisièmement, les dépenses de consommation permettent de mieux prendre en compte, dans une analyse de pauvreté, la catégorie des gens dits sans revenu. Finalement, les dépenses de consommation mettent en évidence non seulement le fait de disposer du pouvoir d'achat, mais aussi celui d'avoir accès au marché des biens et services. Dans le cas particulier d'Haïti, l'individu peut bien disposer de l'argent sans avoir accès au marché (éloignement des points de vente, mauvais état des routes d'accès, troubles politiques...).

Une fois la mesure de bien-être définie, nous pouvons choisir de porter l'analyse sur les individus de la population ou, au contraire, de placer d'abord chaque personne dans le cadre de son ménage et étendre ensuite l'analyse à la population. Cette dernière approche nécessite l'application d'une échelle d'équivalence qui consiste à attribuer à chacun des membres un poids qui reflète mieux sa part réelle dans les dépenses totales de consommation du ménage. Dans le contexte haïtien, cette approche nous paraît plus réaliste. Elle permet, en particulier, de prendre en compte le concept d'économie d'échelle et les disparités internes à l'intérieur des ménages quant à la répartition des ressources et des dépenses de consommation (Coudouel et *al.*, 2002).

La littérature présente plusieurs méthodes de construction d'une échelle d'équivalence<sup>8</sup>. Dans le cadre de cette étude, nous avons privilégié l'échelle d'équivalence de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). Il ne s'agit pas à proprement parler d'une échelle économique car elle a fait l'objet de corrections qui ne reposent apparemment pas sur des données provenant d'enquêtes sur les budgets des ménages. Cependant, elle demeure l'échelle

---

<sup>7</sup>La consommation est plus lisse dans le temps que le revenu. Cela tient de la théorie du revenu permanent développée par Friedman (1957), selon laquelle l'individu consomme, dans le temps, une portion de son revenu permanent qui ne dépend pas des fluctuations des revenus courants.

<sup>8</sup> Voir Lewbel et Collège (2002) ou Browning, Chiappori et Lewbel (2005) pour la modélisation et la construction d'échelles d'équivalence.

d'équivalence la plus utilisée dans les travaux de détermination du coût relatif de l'enfant dans les ménages (Goffaux, 1999).

Cette échelle applique un coefficient 1 au premier adulte qui sert de référence, c'est-à-dire au chef du ménage. Elle attribue ensuite un coefficient de 0,7 à toute autre personne âgée de plus de 15 ans et un coefficient de 0,5 à tout enfant de moins de 15 ans. La somme de toutes les fractions (adultes et enfants) constitue donc la taille en équivalent adulte de la famille. Notre variable d'intérêt devient alors les dépenses annuelles moyennes par équivalent adulte/an. Notons que l'approche d'un indicateur monétaire de bien-être exprimé en terme d'équivalent adulte a été adoptée par certains auteurs comme Lachaud (1995), Lewbel et College (2002), Jadotte (2004) et Browning, Chiappori et Lewbel (2005).

## 2.2 *Ligne de pauvreté*

La ligne de pauvreté est une valeur limite en dessous de laquelle un ménage ou un individu est considéré comme pauvre. Il existe plusieurs méthodes de détermination d'une ligne de pauvreté. Ravallion (1996) présente un survol de ces méthodes. Dans cette étude, nous privilégions l'approche de l'estimation du coût des besoins vitaux. Dans ce cadre, nous retenons les deux lignes de pauvreté calculées par Lockwood et Pedersen (2001), à partir des Enquêtes consommation et budget des ménages de 1986/1987 et 1999/2000. Les auteurs ont trouvé des seuils de 1840 gourdes/personne/an pour 1986/1987 et 5638 gourdes/personne/an pour 1999/2000, en évaluant, dans les deux cas, le coût d'un panier de consommation représentatif des besoins de base des pauvres, auquel ils ont ajouté une estimation du coût des biens et services non alimentaires de base. Nous avons ensuite ramené ces seuils en gourdes/équivalent adulte/an. Nous avons aussi appliqué les Indices des prix à la consommation (IPC) comme déflateurs pour exprimer le seuil et les dépenses de 1986/1987 en gourdes de 1999/2000 pour des fins de comparaison.

Pour cela, nous avons d'abord exprimé les tailles absolues des ménages de l'échantillon en équivalents adultes. Nous avons ensuite calculé la taille moyenne de la population en nombre d'individus ( $M_{ind.}$ ) et en équivalents adultes ( $M_{eq.}$ ), en tenant compte du poids alloué à chaque ménage dans les deux échantillons d'ECBM. Le seuil en gourdes/équivalent adulte/an a été alors déterminé de la façon suivante :

$$Seuil_{Gourdes / \text{équivalent-adulte} / an} = \frac{Seuil_{Gourdes / personne / an} * M_{ind.}}{M_{eq.}} \quad (1)$$

Puis, pour déterminer les variations du pouvoir d'achat de la monnaie (la gourde) entre 1986 et 2000, nous avons appliqué la méthode proposée par Statistique Canada (1996). Désignons par  $IPC_{1986}$ ,  $IPC_{2000}$  les indices moyens des prix à la consommation de 1986 et 2000. Pour déterminer la quantité d'argent en 1986 ayant eu le même pouvoir d'achat qu'une gourde (Gde) en 2000, nous avons effectué le calcul suivant :

$$1 \text{ Gde} * \frac{IPC_{1986}}{IPC_{2000}}. \quad (2)$$

En utilisant les valeurs annuelles moyennes des IPC (31,83 pour 1986 et 151,25 pour 2000), ce calcul donne 0,21 Gde. Cela signifie donc qu'une gourde en 2000 valait seulement 0,21 gourde en 1986.

### 2.3 Indices de pauvreté

La littérature présente plusieurs indices de pauvreté. Nous utilisons ici la classe d'indices décomposables FGT développés par Foster, Greer et Thorbecke (1984), lesquels sont les plus connus pour les critères d'analyse et de décomposition de la pauvreté en sous-groupes de population. La formule générale de ces indices est donnée par :

$$\hat{P}_\alpha = \frac{1}{\sum_{i=1}^n w_i} \sum_{i=1}^n w_i \left( \frac{z - y_i}{z} \right)^\alpha \text{ avec } y_i \leq z, \quad (3)$$

avec :  $n$  = nombre de ménages dans la population,

$z$  = seuil de pauvreté,

$y_i$  = dépenses annuelles par équivalent adulte,

$w_i$  = poids de l'individu  $i$  dans la population, suivant la structure de l'échantillon;

$\alpha$  = paramètre d'aversion à la pauvreté ; plus il est élevé, plus l'indice accorde de l'importance à la situation des pauvres, de sorte que, lorsque  $\alpha$  se rapproche de l'infini, l'indice considéré se ramène à une mesure n'indiquant que le niveau de pauvreté de l'individu le plus pauvre (Ravallion, 1996).

Pour cette famille d'indices FGT, les valeurs de  $\alpha$  les plus usitées sont 0, 1 et 2. Ainsi, quand  $\alpha = 0$ , l'indice  $P_0$  mesure l'incidence de la pauvreté qui traduit la part des pauvres dans la population, c'est-à-dire, la part des individus dont les dépenses annuelles sont en dessous du seuil de pauvreté. Lorsque  $\alpha = 1$ , l'indice  $P_1$  mesure la profondeur de la pauvreté ou fossé de pauvreté



qui renseigne sur la distance à laquelle les ménages pauvres se trouvent de la ligne de pauvreté. Si  $\alpha = 2$ , l'indice  $P_2$  mesure la sévérité de la pauvreté (fossé de la pauvreté au carré) qui prend en compte la distance les séparant de la ligne de pauvreté et l'inégalité entre les pauvres.

#### 2.4 Tests de dominance stochastique

Les changements de pauvreté observés dans le temps peuvent être sensibles aux choix d'indices, de seuils, voire d'échelle d'équivalence. Les tests de dominance stochastique servent à vérifier la robustesse des classements de pauvreté observée dans le temps et l'espace.

Considérons deux fonctions de distributions cumulatives de dépenses de consommation  $F(x)$  et  $G(x)$  et un seuil de pauvreté  $z$  tels que :  $x \in \mathbb{R}^+$  et  $z > 0$ . Supposons maintenant que :

$$D_F^{s-1}(x) = \int_0^x F(y)dy, \quad (4)$$

$$D_G^{s-1}(x) = \int_0^x G(y)dy, \quad \forall s \geq 2. \quad (5)$$

En nous référant à Atkinson (1987), nous pouvons démontrer que la distribution  $G$  domine stochastiquement la distribution  $F$ , au premier ordre, jusqu'au seuil de pauvreté  $z$ , si et seulement si  $F(x) \geq G(x)$  pour tout  $x \in [0, z]$ . Cela signifie que, pour tout seuil de pauvreté compris entre 0 et  $z$ , le nombre d'individus/ménages en dessous du seuil de pauvreté est toujours plus élevé en  $F$  qu'en  $G$ . Plus encore, ce résultat restera vrai pour tous les indices respectant le principe de la monotonie et de symétrie<sup>9</sup>.

Duclos et Araar (2006) indiquent que la dominance de premier ordre peut être représentée graphiquement par la courbe dite «d'incidence de pauvreté». Une distribution domine alors une autre si la fonction de distribution des dépenses pour la période ou le groupe considéré se situe au-dessus de celle correspondant à l'autre période ou l'autre groupe pour tous les niveaux de consommation. Le test de dominance stochastique de premier ordre permet ainsi de classer les deux distributions non seulement pour l'indice de pauvreté, mais aussi pour d'autres classes de pauvreté. Cependant, si les deux courbes se croisent, nous ne pouvons pas affirmer laquelle des deux distributions domine l'autre. Dans ce cas, nous effectuons les tests de dominance stochastique de deuxième ordre. Ces derniers sont des intégrales des fonctions de distribution cumulative. Désignons par :

---

<sup>9</sup> Selon ce principe, la croissance de revenu d'un pauvre n'affecte pas les indices de pauvreté, à moins que cet individu sorte de la pauvreté; de même, la baisse de revenu d'un non pauvre n'affecte pas les indices de pauvreté à moins que cet individu migre dans la pauvreté.

$$D_F^2(x) = \int_0^x F(y)dy, \quad (6)$$

$$D_G^2(x) = \int_0^x G(y)dy. \quad (7)$$

Nous pouvons tout aussi démontrer que la distribution G domine stochastiquement la distribution F, au deuxième ordre, si et seulement si  $D_F^2(x) \geq D_G^2(x)$  pour tout  $x \in [0, z]$ . Cela signifie que le fossé de pauvreté (écart moyen de pauvreté) en F est plus élevé que celui de la distribution G pour tout seuil de pauvreté compris entre 0 et z et toutes classes d'indices soumis au principe de la monotonie et de symétrie.

Graphiquement, la dominance stochastique de deuxième ordre peut être représentée par la courbe dite de « déficit de pauvreté » qui n'est autre que le fossé de pauvreté. Nous pouvons aussi obtenir des courbes de dominance d'ordres plus élevés par des fossés de pauvreté élevés à des puissances plus grandes<sup>10</sup>.

## 2.5 Déterminants micro-économiques de la pauvreté

Nous avons déjà signalé que la pauvreté est un phénomène dynamique. Pour un pays ou un groupe de ménages/individus donné, cette évolution peut être expliquée par un ensemble de facteurs spécifiques d'ordres sociologique, macroéconomique et/ou micro-économique. Nous nous intéressons ici à ce dernier type de facteurs. Il s'agit ici d'un essai de modélisation de certaines des caractéristiques directement liées aux ménages et à leur situation spatiale.

En général, deux méthodes sont utilisées pour déterminer les corrélations micro-économiques de la pauvreté : la méthode des probit/logit et la méthode du logarithme des revenus ou des dépenses de consommation. Si nous supposons que le terme d'erreur est normalement distribué, le modèle est évalué comme un probit. Si au contraire, nous supposons qu'il est distribué de façon logarithmique, le modèle est évalué comme un logit. Ces deux modèles considèrent que le revenu réel ou la consommation réelle des ménages n'est pas observée. Ils s'attachent à déterminer si un ménage est pauvre ou non en utilisant une variable dichotomique qui prend, par exemple, la valeur 1 si le ménage est pauvre et la valeur 0 si le ménage ne l'est pas. Ainsi, une large part des informations relatives aux relations réelles entre les revenus ou les dépenses et les facteurs explicatifs de la pauvreté ne sont pas prises en compte. Dans de tels cas, les estimations sont très sensibles aux erreurs de spécification.

---

<sup>10</sup>Voir Duclos et Makdissi (2004) pour une discussion sur la généralisation des tests de dominance stochastique.

Nous privilégions alors ici la méthode du logarithme des dépenses de consommation qui semble établir, de façon plus directe, les relations entre leur niveau de vie et les caractéristiques réelles des ménages et donc, le fait d'être pauvres ou non pauvres. Désignons par  $Y_{1i}$ , le vecteur des dépenses de consommation par équivalent adulte/an et  $X_{1i}$  celui des variables indépendantes représentant certaines caractéristiques des ménages de 1986/1987. De même,  $Y_{2i}$  et  $X_{2i}$  désignent respectivement ceux de 1999/2000. Nous utiliserons, dans un premier temps, deux modèles qui prennent en compte les caractéristiques communes<sup>11</sup> des ménages pour les deux périodes telles que :

$$Y_{1i} = \delta X_{1i} + \varepsilon_{1i}, \quad (8)$$

$$Y_{2i} = \xi X_{2i} + \varepsilon_{2i} \quad (9)$$

$$\text{avec } X_{1i} = X_{2i}.$$

Nous regarderons, dans un deuxième temps, les effets de certaines caractéristiques spécifiques des ménages dans chacune des deux périodes. Ceci, en utilisant deux modèles disjoints dans lesquels les caractéristiques des ménages sont différentes pour les deux périodes. Ces modèles sont comme :

$$Y_{1i} = \alpha X_{1i} + \varepsilon_{1i}, \quad (10)$$

$$Y_{2i} = \beta X_{2i} + \varepsilon_{2i}, \quad (11)$$

avec  $X_{1i} \neq X_{2i}$ ,  $\alpha$  et  $\beta$  des coefficients de régression et  $\varepsilon$  le terme d'erreur.

## 2.6 Sources statistiques

Les sources statistiques utilisées sont de nature micro et macro-économique. Les données micro-économiques sont constituées des deux ECBM. La première ECBM a été réalisée en 1986/1987. C'est une enquête par sondage qui a touché 2079 ménages. Elle a été conduite conjointement par l'IHSI et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), sur l'ensemble du territoire national. Elle bénéficiait du soutien technique du Bureau du recensement, du Centre de recherche agricole et de développement (CARD) de l'Université de Iowa et du Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique.

---

<sup>11</sup> Notons que l'égalité des caractéristiques ne se réfère pas à un ménage particulier i des observations, les enquêtes-ménages utilisées n'étant pas des données de panel.

La deuxième ECBM a été réalisée en 1999/2000. C'est aussi est une enquête par sondage, portée sur 4751 ménages. Elle a été réalisée par l'IHSI avec l'appui financier du gouvernement haïtien, de la Banque de la république d'Haïti (BRH), du PNUD et de l'appui technique de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de la France à travers la Mission de la coopération française en Haïti. Les données macro-économiques se rapportent essentiellement aux IPC et les comptes nationaux de 1986 à 2004.

### III. Résultats

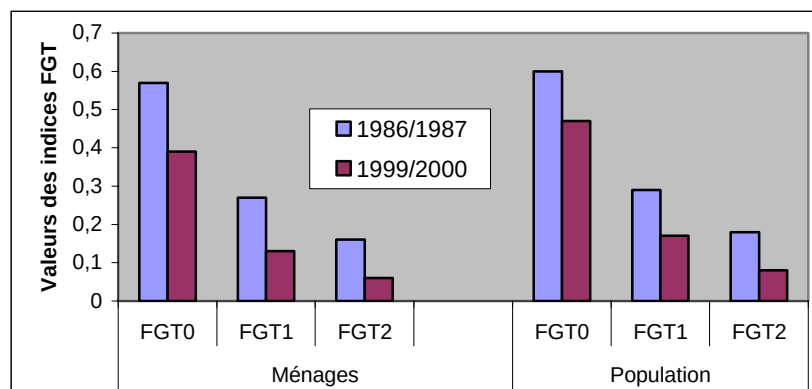
#### 3.1 *Dynamique de la pauvreté*

Suivant la démarche indiquée dans la méthodologie, les seuils de pauvreté calculés par Locwood et Pedersen (2001) ont été estimés à 12 941 gourdes/équivalent adulte/an et 8311 gourdes/équivalent adulte/an respectivement pour 1986/1987 et 1999/2000. L'étude dynamique de la pauvreté va porter sur le plan national et sectoriel. Sur le plan sectoriel, nous considérons la situation spatiale des ménages (départements/régions, milieux de résidence) et les catégories socioprofessionnelles des chefs de ménages. Nous sommes contraints par la base de données de 1986/1987 qui contient des informations très limitées sur les caractéristiques des ménages. Nous signalons que, pour des raisons d'homogénéité et de comparaisons, nous avons procédé à une certaine harmonisation des deux bases de données. C'est le cas des départements et des catégories socio-professionnelles.

##### 3.1.1 *Dynamique de la pauvreté à l'échelle nationale*

Sur le plan national, le Graphique III-1 montre une importante amélioration de la situation de pauvreté de 1986/1987 à 1999/2000, à la fois pour les ménages et la population, que ce soit pour l'incidence, la profondeur que pour la sévérité de la pauvreté.

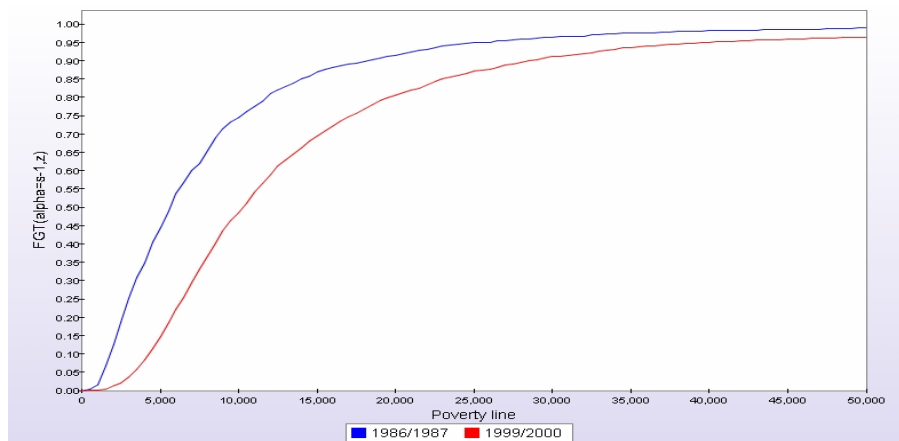
**Graphique III-1 : Dynamique de la pauvreté à l'échelle nationale**



Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Comme signalé aussi dans la méthodologie, ces changements de pauvreté observés dans le temps peuvent être sensibles aux choix d'indices, de seuils, voire d'échelle d'équivalence. Ainsi, pour en tester la robustesse, avons-nous procédé aux tests de dominance stochastique. Déjà au premier ordre, le Graphique III-2 montre une dominance sans équivoque de la courbe de la distribution de 1999/2000 sur celle de 1986/1987.

**Graphique III-2 : Dominance d'ordre 1 en pauvreté nationale (ménage)**



Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

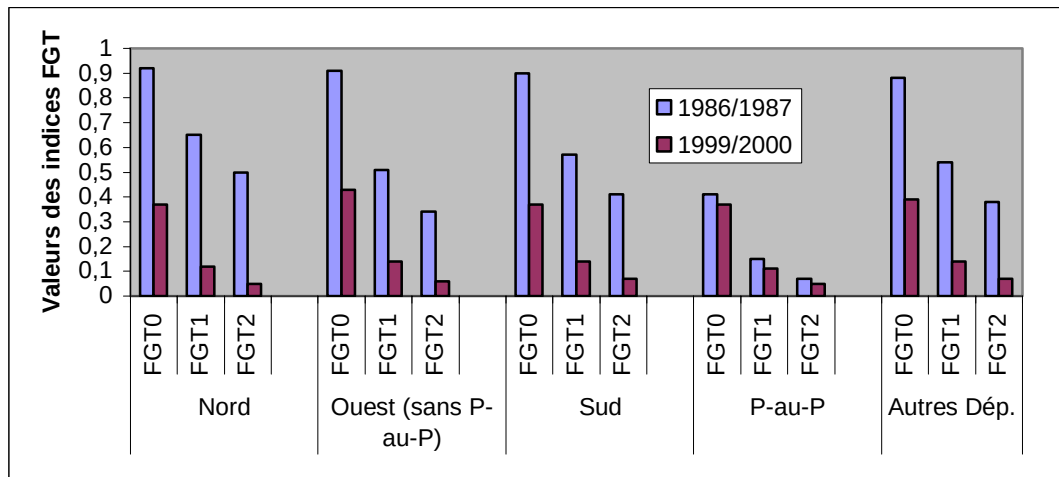
Dans un tel cas de dominance où les courbes ne se croisent jamais, non seulement la pauvreté a diminué, mais nous pouvons affirmer que le bien-être de la population s'est aussi amélioré sur le plan national (Duclos et Makdissi, 2004). Notons que le test effectué pour les individus, à l'échelle nationale, montre une faible modification de l'allure de la courbe de dominance sans modifier les résultats et les conclusions. Les conclusions, tirées des tests de dominance, valent donc, dans l'ensemble, aussi bien pour les ménages que pour la population.

### **3.1.2 Dynamique de la pauvreté à l'échelle départementale**

A la lumière du Graphique III-3, nous pouvons constater une baisse des niveaux de pauvreté et donc une amélioration des niveaux de vie des ménages pour tous les départements, les valeurs des indices FGT étant toujours supérieures en 1986/1987 qu'en 1999/2000. Mais, l'amplitude d'effets du fossé et de la sévérité de la pauvreté était relativement plus importante en 1999/2000, à l'exception de la région de Port-au-Prince, la capitale du pays<sup>12</sup>. De plus, cette amélioration des niveaux de vie des ménages ne touche pas trop cette région, pour laquelle nous observons une diminution relativement faible des indices FGT (une baisse de seulement 4% des indices FGT0 et FGT1 et de 2% de l'indice FGT2).

<sup>12</sup>Vu les caractéristiques particulières que présente Port-au-Prince, la capitale du pays (en termes de démographie, de concentration des activités...), elle est souvent détachée du département de l'ouest dont elle fait normalement partie, pour être étudiée comme une strate séparée.

**Graphique III-3 : Dynamique de la pauvreté suivant département**

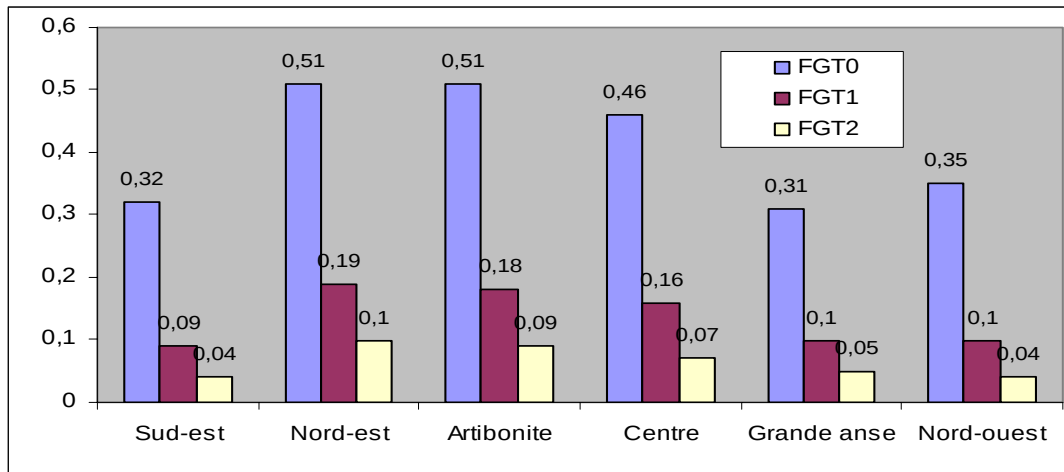


Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Une situation presque analogue est observée au niveau de la population, à la différence d'une augmentation de 3% du nombre d'individus pauvres dans la région de Port-au-Prince, l'indice FGT0 passant de 0,47 en 1986/1987 à 0,50 en 1999/2000 (Tableau B-1). Les tests de dominance stochastique concordent fort bien avec ces résultats (à Graphique A-8). En effet, dans les cas des départements du nord, du sud et des autres départements, nous constatons une dominance très claire de la distribution de 1999/2000 sur celle de 1986/1987, dès le premier ordre, indiquant ainsi une baisse effective de la pauvreté. Dans le cas du département de l'ouest (Port-au-Prince non incluse), cette dominance apparaît au deuxième ordre. En ce qui concerne la région de Port-au-Prince, nous observons plutôt une dominance de la distribution de 1986/1987 sur celle de 1999/2000, indiquant une aggravation de la pauvreté; ceci est conforme au fait que l'incidence de la pauvreté a augmenté au niveau des individus de cette région.

Par ailleurs, l'évolution de l'incidence de la pauvreté montre que la sortie de la pauvreté est beaucoup plus prononcée dans le sud (52% des ménages) et dans les autres départements (49% des ménages). Cette sortie de pauvreté est aussi importante, mais relativement moins élevée dans le nord et l'ouest (chacun avec 43% de ménages) qui comptent, par conséquent, la plus forte proportion de ménages pauvres en 1999/2000, avec une incidence de pauvreté variant autour de 50%. Il importe aussi de mettre en évidence les différences de niveaux de pauvreté observée au sein du regroupement « autres départements ». A cet effet, une analyse des résultats de l'ECBM 1999/2000 pour laquelle les informations par département sont disponibles montre que le sud-est et la grande anse sont les moins pauvres avec une incidence de pauvreté variant autour de 30%, alors que l'Artibonite et le nord-est sont les plus pauvres du regroupement avec une incidence de pauvreté de 51% (Graphique III-4).

**Graphique III-4 : Indices FGT pour « autres départements » 1999/2000**



Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir de l'ECBM 1999/2000

Par contre, la population est beaucoup plus concentrée dans l'Artibonite occupant d'ailleurs le 2<sup>e</sup> rang dans la population avec 15,50% des ménages que dans le nord-est qui arrive en dernière position avec seulement 4,33% des ménages (graphique A.9). Ainsi, *ceteris paribus*, il est fort possible qu'un projet visant la réduction de la pauvreté engendre des sorties de la pauvreté plus massives et significatives dans l'Artibonite que dans le nord-est, même si les indices de pauvreté y sont quasiment identiques.

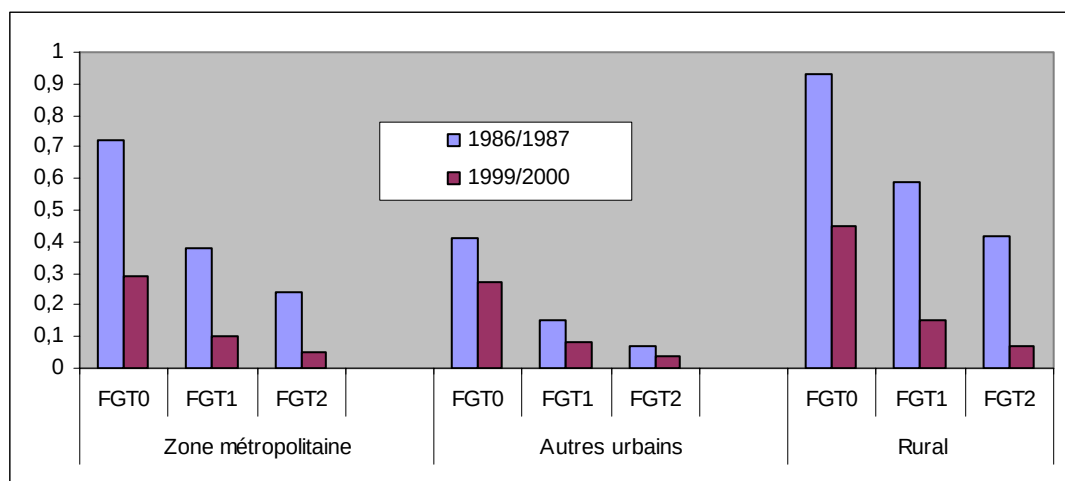
### 3.1.3 Dynamique de la pauvreté suivant zone de résidence des ménages

Les départements d'Haïti sont tous constitués de zones rurales et urbaines. Mais la décomposition de la pauvreté suivant département ne permet pas de faire cette distinction qui peut être très utile pour le ciblage des populations vulnérables. Ainsi, paraît-il nécessaire de présenter ici une décomposition de la pauvreté qui tient compte de cette catégorisation.

Les enquêtes distinguent trois zones de résidence : la zone métropolitaine, les autres villes urbaines et la zone rurale. Le

Graphique III-5 permet d'observer une chute de tous les indices de pauvreté au niveau des zones de résidence; ce qui semble indiquer une amélioration des conditions de vie des ménages et de la population, comme à l'échelle nationale. Au début, le phénomène de pauvreté a été moins marqué dans les autres villes urbaines, avec des indices FGT relativement moins élevés en 1986/1987 (par exemple 41% de ménages pauvres contre 72% dans l'aire métropolitaine et 93% en milieu rural). L'amplitude d'effets des indices de pauvreté est aussi moins importante dans les autres villes urbaines en 1999/2000 (27% de ménages pauvres contre 29% dans l'aire métropolitaine et 45% en milieu rural).

**Graphique III-5 : Dynamique de la pauvreté suivant zones de résidence**



Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Les tests de dominance stochastique confirment la baisse de pauvreté observée pour l'ensemble des milieux de résidence (Graphique A-10,

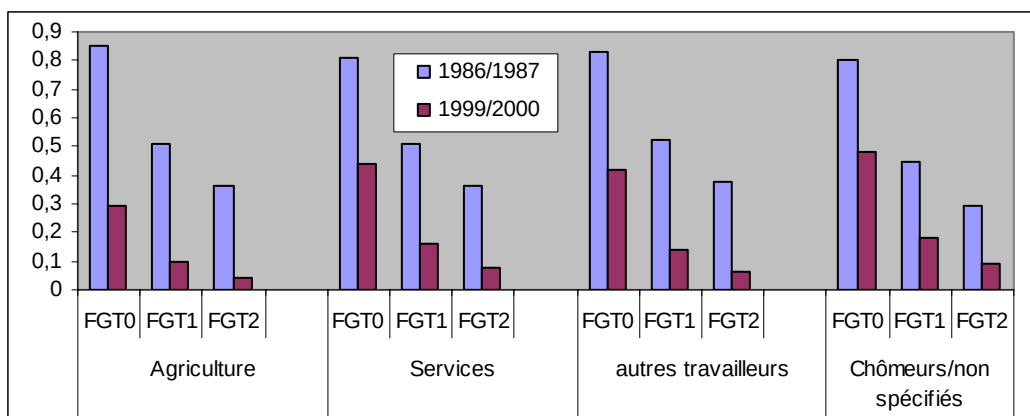
Graphique A-11 et Graphique A-12).

### **3.1.4 Dynamique de la pauvreté suivant catégories socio-professionnelles**

Lorsque nous considérons le statut socioprofessionnel du chef de ménage, le Graphique III-6 indique une importante diminution des indices de pauvreté, que ce soit pour les ménages dirigés par les travailleurs des secteurs agricole et des services, par les autres catégories de travailleurs que pour ceux dirigés par des chômeurs/non spécifiés. Nous constatons aussi que la baisse de pauvreté enregistrée pour les travailleurs du secteur agricole suit le même schéma que celle observée pour le milieu rural en général. Ces classements de pauvreté sont nettement confirmés par les courbes de dominance stochastique (Graphique A-13 à Graphique A-16).

**Graphique III-6 : Dynamique suivant catégories socio-professionnelles**

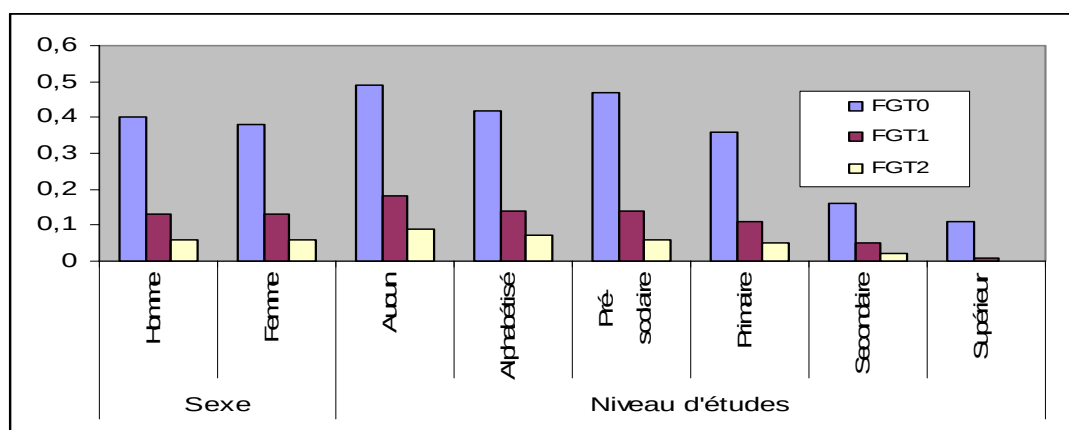




Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Signalons que les données sur le sexe et le niveau d'études du chef de ménage ne sont pas bien définies dans l'ECBM 1986/1987, mais assez bien présentées dans celle de 1999/2000. Cela constitue, à un certain niveau, une limite à l'analyse de la dynamique de la pauvreté. Cependant, pour 1999/2000, nous avons calculé et rapporté au Graphique III-7 les niveaux de pauvreté des ménages en fonction de ces caractéristiques de leur chef. Les résultats montrent qu'en 1999/2000 le niveau de pauvreté est quasiment identique pour les ménages dirigés par des hommes que pour ceux dirigés par des femmes, mis à part une légère différence dans l'incidence de pauvreté (40% pour les hommes et 38% pour les femmes). Ces résultats indiquent aussi que, de façon générale, la pauvreté diminue avec l'augmentation du niveau d'études du chef de ménage. En effet, chez les ménages dont le chef a atteint le niveau supérieur, le taux de pauvreté est de 11%, alors que ce taux se chiffre à 49% au rang des ménages dont le chef n'a atteint aucun niveau d'études.

**Graphique III-7 : Indices FGT suivant sexe et niveau d'études du chef de ménage (1999/2000)**



Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir de l'ECBM 1999/2000.

Comme nous pouvons le constater, les résultats de la dynamique de la pauvreté montre une atténuation générale du phénomène de 1986/1987 à 1999/2000. Il importe maintenant de

rechercher les déterminants de la dynamique de la pauvreté pour essayer de comprendre et d'expliquer la baisse observée.

### 3.2 Déterminants de la dynamique de la pauvreté

Les résultats des déterminants de la dynamique de la pauvreté sont étudiés en considérant les valeurs des coefficients de régression et leur signe. Notons que pour une caractéristique donnée, les régressions estiment le coefficient de corrélation partielle entre les dépenses de consommation par équivalent adulte/an et cette caractéristique en considérant les autres comme constantes. Le degré de significativité de ces coefficients est testé à l'aide de la statistique de Student. Compte tenu du fait que les variables sont très peu semblables dans les deux ECBM, nous sommes contraints, dans un premier temps, à ne considérer que la localisation des ménages, les catégories socio-professionnelles des chefs de ménage et certaines caractéristiques démographiques telles que la taille et la catégorie d'âge.

Suivant le milieu de résidence, la zone métropolitaine est retenue comme référence et comme base de comparaison (Tableau III-1). Nous constatons que les coefficients sont négativement, mais non significativement corrélés avec les dépenses de consommation en 1986/1987 pour les autres urbains et la zone rurale. En 1999-2000, l'ampleur de cette relation négative diminue, mais n'est pas significative pour la zone rurale. Ces résultats soulignent, cependant, des discriminations importantes dans les dépenses de consommation suivant la zone de résidence, au bénéfice de la zone métropolitaine. En 1986/1987, les individus des autres villes urbaines avaient un niveau de dépenses de consommation inférieur à 25,4% à ceux habitant dans la zone métropolitaine, alors que ceux vivant en zone rurale se voyaient dépenser moins de 30,7% que ceux de la métropole. Cependant, ces différences dans la consommation se sont améliorées en 1999/2000. Ce qui explique, ceteris paribus, la baisse de la pauvreté observée, en particulier dans les autres urbains.

**Tableau III-1 : Régression des déterminants de la dynamique la pauvreté**

|                                                                               | 1986-1987   |         | 1999-2000   |        |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------|---------|-------------|--------|
|                                                                               | Coefficient | t       | Coefficient | t      |
| <b>milieu de résidence : référence : aire métropolitaine</b>                  |             |         |             |        |
| autres urbains                                                                | -0,254      | 1,600   | -0,223      | 3,260* |
| rural                                                                         | -0,307      | 1,500   | -0,132      | 1,430  |
| <b>départements : référence : nord</b>                                        |             |         |             |        |
| ouest                                                                         | 0,047       | 0,430   | 0,161       | 1,470  |
| sud                                                                           | 0,206       | 2,350*  | 0,223       | 2,100* |
| Région Port-au-Prince                                                         | 0,164       | 1,780** | 0,072       | 0,730  |
| autres départements                                                           | 0,189       | 2,320*  | 0,092       | 0,800  |
| <b>catégories socio-professionnelles : référence : travailleurs agricoles</b> |             |         |             |        |
| services                                                                      | 0,371       | 2,920*  | -0,048      | 0,500  |
| autres travailleurs                                                           | 0,243       | 1,220   | -0,107      | 1,320  |
| chômeurs/non spécifiés                                                        | 0,504       | 2,250*  | -0,230      | 2,750* |

|                                                  | 1986-1987   |       | 1999-2000   |         |
|--------------------------------------------------|-------------|-------|-------------|---------|
|                                                  | Coefficient | t     | Coefficient | t       |
| <b>taille ménage : référence : 1-3 personnes</b> |             |       |             |         |
| 4-6 personnes                                    | 0,018       | 0,220 | 0,109       | 1,560   |
| 7-9 personnes                                    | -0,164      | 1,300 | 0,124       | 1,660** |
| 10 personnes et plus                             | -0,142      | 0,810 | 0,046       | 0,670   |
| <b>nombre d'individus/groupes d'âge</b>          |             |       |             |         |
| enfant moins de 5 ans                            | -0,003      | 0,080 | 0,023       | 0,590   |
| jeunes (15-18 ans)                               | 0,004       | 0,080 | 0,016       | 0,520   |
| adulte (19-50 ans)                               | 0,045       | 1,360 | 0,008       | 0,580   |
| senior (51 ans et plus)                          | -0,002      | 0,050 | -0,042      | 1,330   |
| constante                                        | 8,511       | 0,122 | 9,468       | 60,710  |

Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

\*significatif au seuil de 5%

\*\*significatif au seuil de 10%

Concernant les départements, la référence est le nord. Les résultats montrent une corrélation positive des coefficients avec le niveau de dépenses, quels que soient la période et le département considérés. Cette corrélation est significative seulement pour le sud sur les deux périodes. Pour la région de Port-au-Prince et les autres départements, elle l'est uniquement en 1986/1987. Comme nous pouvions le prévoir, les coefficients ont baissé de 0,164 à 0,072 pour la région de Port-au-Prince; ce qui explique probablement la hausse de l'incidence de 3% de la pauvreté au niveau de la population de cette région. Cependant, de façon inattendue, les coefficients ont chuté de 0,189 à 0,092 pour les autres départements, en dépit de la baisse de la pauvreté observée.

Par rapport aux catégories socio-professionnelles du chef de ménage, nous constatons que, en général, les ménages agricoles étaient relativement plus vulnérables en 1986/1987, car défavorisés dans les dépenses de consommation. Pour les ménages dirigés par des travailleurs du secteur des services et par des chômeurs/non spécifiés, ces gains relatifs dans la consommation sont significatifs et s'élèvent respectivement à 37,1% et 50,4%<sup>13</sup>. Cependant, en 1999/2000, l'inverse se produit : les ménages dirigés par des travailleurs agricoles dépensaient davantage que ceux dirigés par les autres catégories socio-professionnelles (soient 4,8 % de plus que ceux dirigés par les travailleurs du secteur des services, 10,7% que ceux dirigés par les « autres travailleurs » et 23% que ceux ayant à leur tête des chômeurs/non spécifiés). Cependant, ces différences au profit des ménages agricoles ne sont significatives que pour la catégorie des chômeurs/non spécifiée. Nous pouvons toutefois affirmer que le risque pour un individu, membre d'un ménage agricole de migrer dans la pauvreté devient moins éminent en 1999/2000. En effet, les sorties de pauvreté ont été plus importantes au sein de ces ménages que ceux dirigées par les autres catégories socio-professionnelles (cf. Graphique III-6).

<sup>13</sup>Ici, on peut faire l'hypothèse que la catégorie non bien spécifiée regroupait des gens à revenus élevés, mais qui n'appartenaient pas à une catégorie socioprofessionnelle spécifique en 1986/1987.

En ce qui a trait à la démographie des ménages, les corrélations montrent, de façon générale, une relation directe entre l'augmentation de la taille du ménage et sa probabilité d'être pauvre, par rapport à un ménage de 1-3 personnes en 1986/1987. En 1999/2000, les résultats inverses sont enregistrés, mais ne sont significatifs que pour les ménages de sept à neuf personnes.

Concernant les groupes d'âge des membres du ménage, nous observons une influence négative des enfants de moins de cinq ans en 1986/1987 et des adultes de 51 ans et plus sur les deux périodes. Nous savons, en effet, que les enfants de bas âge influencent peu les décisions de consommation, car incapables de générer des revenus. Il en est de même pour les adultes de plus de 51 ans, ayant partiellement ou totalement perdu leur force de travail. Cependant, les tests indiquent que les corrélations des catégories d'âge avec les dépenses de consommation ne sont pas significatives, quelle que soit la période.

**Tableau III-2 : Régression des déterminants de la pauvreté : 1986/1987**

|                                                                                          | <b>Coefficient</b> | <b>t</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|----------|
| <b>milieu de résidence : référence : aire métropolitaine</b>                             |                    |          |
| autres urbains                                                                           | -0,247             | 1,550    |
| rural                                                                                    | -0,300             | 1,440    |
| <b>Départements : référence : nord</b>                                                   |                    |          |
| ouest                                                                                    | 0,049              | 0,440    |
| sud                                                                                      | 0,211              | 2,350*   |
| Port-au-Prince                                                                           | 0,163              | 1,750**  |
| autres départements                                                                      | 0,190              | 2,300*   |
| <b>catégories socio-professionnelles du chef de ménage : ref. travailleurs agricoles</b> |                    |          |
| services                                                                                 | 0,241              | 1,260    |
| autres travailleurs                                                                      | 0,645              | 1,890**  |
| chômeurs/non spécifiés                                                                   | 0,912              | 2,100*   |
| <b>taille ménage : référence : 1-3 personnes</b>                                         |                    |          |
| 4-6 personnes                                                                            | 0,021              | 0,250    |
| 7-9 personnes                                                                            | -0,160             | 1,280    |
| 10 personnes et plus                                                                     | -0,138             | 0,780    |
| <b>nombre d'individus/groupes d'âge</b>                                                  |                    |          |
| enfant- de 5 ans                                                                         | -0,003             | 0,060    |
| jeunes (15-18 ans)                                                                       | 0,007              | 0,160    |
| adulte (19-50 ans)                                                                       | 0,043              | 1,290    |
| senior (51 ans et plus)                                                                  | -0,002             | 0,040    |
| <b>occupation du chef de ménage : référence : non employé/non spécifié</b>               |                    |          |
| professionnel                                                                            | 0,298              | 0,660    |
| commerce/personnel bureau/services ménagers                                              | 0,906              | 1,760**  |
| travailleurs agricoles                                                                   | 0,791              | 1,460    |
| manœuvre/fabrication/transport                                                           | 0,322              | 0,740    |
| <b>statut d'emploi du chef de ménage : référence : non employé/non spécifié</b>          |                    |          |
| employeur                                                                                | -0,468             | 0,890    |
| employé salarié                                                                          | -0,260             | 0,730    |
| travailleur indépendant                                                                  | -0,388             | 1,100    |
| aides familiaux                                                                          | -0,272             | 0,650    |
| constante                                                                                | 8,101              | 18,790   |

Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir de l'ECBM 1986/1987

\*significatif au seuil de 5%

\*\*significatif au seuil de 10%

Par ailleurs, en ajoutant à cette liste de variables communes certaines caractéristiques différentes en 1986/1987 nous constatons que les résultats ne sont profondément pas modifiés (Tableau III-2), sauf que la corrélation devient significative pour les « autres travailleurs » et non plus pour les travailleurs du secteur des services. Il est à remarquer que l'occupation du chef ménage et son statut réel d'emploi n'exercent aucune influence significative sur les dépenses de consommation en 1986/1987 et donc sur le risque d'être pauvre ou non. Nous pouvons excepter, cependant, la catégorie «commerce, personnel de bureau et services ménagers » pour laquelle la corrélation est positive et significative.

**Tableau III-3 : Régression des déterminants de la pauvreté : 1999/2000**

|                                                                                          | Coefficient | t       |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|---------|
| <b>milieu de résidence : référence : aire métropolitaine</b>                             |             |         |
| autres urbains                                                                           | -0,224      | 2,970*  |
| rural                                                                                    | -0,128      | 1,300   |
| <b>départements : référence : nord</b>                                                   |             |         |
| ouest                                                                                    | 0,191       | 1,690** |
| sud                                                                                      | 0,228       | 2,130*  |
| Port-au-Prince                                                                           | 0,074       | 0,770   |
| autres départements                                                                      | 0,109       | 0,910   |
| <b>catégories socio-professionnelles du chef de ménage : ref. travailleurs agricoles</b> |             |         |
| services                                                                                 | -0,030      | 0,310   |
| autres travailleurs                                                                      | -0,114      | 1,430   |
| chômeurs/non spécifiés                                                                   | -0,221      | 2,600*  |
| <b>Taille ménage : référence : 1-3 personnes</b>                                         |             |         |
| 4-6 personnes                                                                            | 0,097       | 1,370   |
| 7-9 personnes                                                                            | 0,118       | 1,580   |
| 10 personnes et plus                                                                     | 0,035       | 0,510   |
| <b>nombre d'individus/groupes d'âge</b>                                                  |             |         |
| Enfant moins de 5 ans                                                                    | 0,031       | 0,760   |
| jeunes (15-18 ans)                                                                       | 0,005       | 0,180   |
| adulte (19-50 ans)                                                                       | 0,008       | 0,580   |
| senior (51 ans et plus)                                                                  | -0,027      | 0,830   |
| <b>sexe du chef de ménage : référence : homme</b>                                        |             |         |
| femme                                                                                    | -0,048      | 0,790   |
| <b>niveau d'étude du chef de ménage : référence : aucun niveau</b>                       |             |         |
| alpha                                                                                    | -0,148      | 1,260   |
| préscolaire                                                                              | -0,171      | 1,310   |
| primaire                                                                                 | -0,028      | 0,480   |
| secondaire                                                                               | 0,103       | 1,560   |
| supérieur                                                                                | -0,112      | 0,680   |
| <b>statut matrimonial du chef de ménage : référence : marié</b>                          |             |         |
| célibataire                                                                              | -0,152      | 1,910** |
| veuf                                                                                     | -0,017      | 0,170   |
| séparé                                                                                   | -0,024      | 0,240   |

|                                                               | <b>Coefficient</b> | <b>t</b> |
|---------------------------------------------------------------|--------------------|----------|
| divorcé                                                       | -0,235             | 0,640    |
| union libre                                                   | -0,056             | 0,960    |
| <b>mode d'occupation du logement : référence propriétaire</b> |                    |          |
| locataire, fermier                                            | 0,063              | 0,690    |
| logé gratuitement                                             | 0,121              | 1,480    |
| autre                                                         | 1,678              | 5,160*   |
| constante                                                     | 9,491              | 50,26    |

Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir de l'ECBM 1999/2000

\*significatif au seuil de 5%

\*\*significatif au seuil de 10%

Dans le cas de 1999/2000 (

Tableau III-3), les résultats gardent aussi leur sens, avec néanmoins deux différences. La corrélation devient significative pour le département de l'ouest; les ménages de ce département dépensent 19,1% de plus et deviennent moins vulnérables que ceux du nord.

Par ailleurs, les ménages de sept à neuf personnes n'exercent plus d'influence significative sur les dépenses de consommation et donc sur les probabilités d'être pauvre ou non. D'un autre côté, comme nous pouvons nous y attendre, le sexe du chef de ménage n'influence pas, de façon significative, les dépenses de consommation, puisque les niveaux de pauvreté étaient quasiment identiques pour les deux sexes. Cependant, contre toute attente, le niveau d'étude du chef de ménage ne favorise pas les dépenses de consommation. De même, le statut matrimonial du chef de ménage ne produit aucun effet significatif sur les dépenses de consommation et sur la pauvreté. Les célibataires sont, par contre, plus vulnérables que les mariés, avec une différence de dépenses de 15,2%. Finalement, les résultats montrent que le mode d'occupation du logement n'a pratiquement pas d'influence sur les dépenses et la pauvreté, à l'exception des autres formes d'occupation, dans lesquelles nous pouvons ranger l'héritage ou le patrimoine.

#### **IV. Conclusion**

Comme indiqué au début, l'objectif de cette étude était de fournir une compréhension de la dynamique de la pauvreté en Haïti et mettre en évidence certains facteurs l'influençant. Elle nous permet de tirer plusieurs conclusions. Par rapport à la dynamique, elle montre que l'évolution de la pauvreté en Haïti de 1986/1987 à 1999/2000 est plutôt marquée par des baisses importantes, tant au niveau national que sectoriel. Il faut excepter, cependant, la région de Port-au-Prince pour laquelle l'incidence de la pauvreté au niveau de la population a augmenté de 3% sur la période. Signalons que, parallèlement, le phénomène a considérablement diminué en milieu rural et au sein des ménages dirigés par les travailleurs agricoles, pour lesquels les indices ont d'ailleurs le plus chuté. Cependant, même si la pauvreté diminue, elle reste encore élevée en Haïti, comme

l'indiquent les indices de pauvreté obtenus en 1999/2000. Il est alors nécessaire que des interventions soient faites, mais surtout bien orientées et bien ciblées.

Les résultats de la régression de certains facteurs et caractéristiques des ménages sur les dépenses de consommation indiquent des discriminations importantes dans les dépenses de consommation suivant le milieu de résidence : les ménages de la zone métropolitaine sont favorisés dans les dépenses de consommation. Le risque d'être pauvre en zones urbaines et en zone rurale demeure encore plus important que dans la métropole en 1999/2000. Concernant les départements, la corrélation avec les dépenses de consommation est partout positive; ce qui semble favoriser des sorties de pauvreté. Cependant, cette relation n'est significative que pour le sud sur les deux périodes. Par ailleurs, la situation vis-à-vis de la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage évolue en faveur des ménages dirigés par les travailleurs agricoles : leur risque d'être pauvre devient moins élevé que les autres catégories en 1999/2000. Tenant compte de la démographie du ménage, les différences dans les dépenses de consommation pénalisent les ménages de grande taille par rapport aux ménages monoparentaux ou de taille réduite en 1986/1987. Cette situation s'inverse en 1999/2000, mais s'avère significative seulement pour les ménages de sept à neuf personnes. Finalement, les groupes d'âge des membres du ménage n'exercent aucune influence significative sur les dépenses de consommation et donc sur la pauvreté.

Il ressort de ces conclusions que le milieu de résidence peut constituer une cible importante pour les politiques de réduction de pauvreté. Les niveaux de pauvreté ont considérablement diminué dans la zone rurale et les villes autres urbaines, en raison, entre autres, de l'amélioration des discriminations dans les dépenses de consommation par rapport à la zone métropolitaine en 1999/2000. Il semble donc qu'une politique de croissance des dépenses capable, en même temps, d'amoindrir ou, mieux, d'annihiler ces discriminations ferait, sans doute, diminuer davantage la pauvreté en milieu rural et dans les autres villes urbaines.

Nous posons implicitement ici le problème de la croissance et de l'inégalité dans les dépenses de consommation. Il serait alors important d'éclairer cette question et de voir à quels niveaux la croissance des dépenses de consommation et l'inégalité dans la distribution de ces dépenses contribueraient à la variation observée de la pauvreté. Ce qui permettra certainement de mieux faire des recommandations de politiques de réduction de pauvreté. Ce sujet fera l'objet d'un prochain papier.

## V. Références bibliographiques

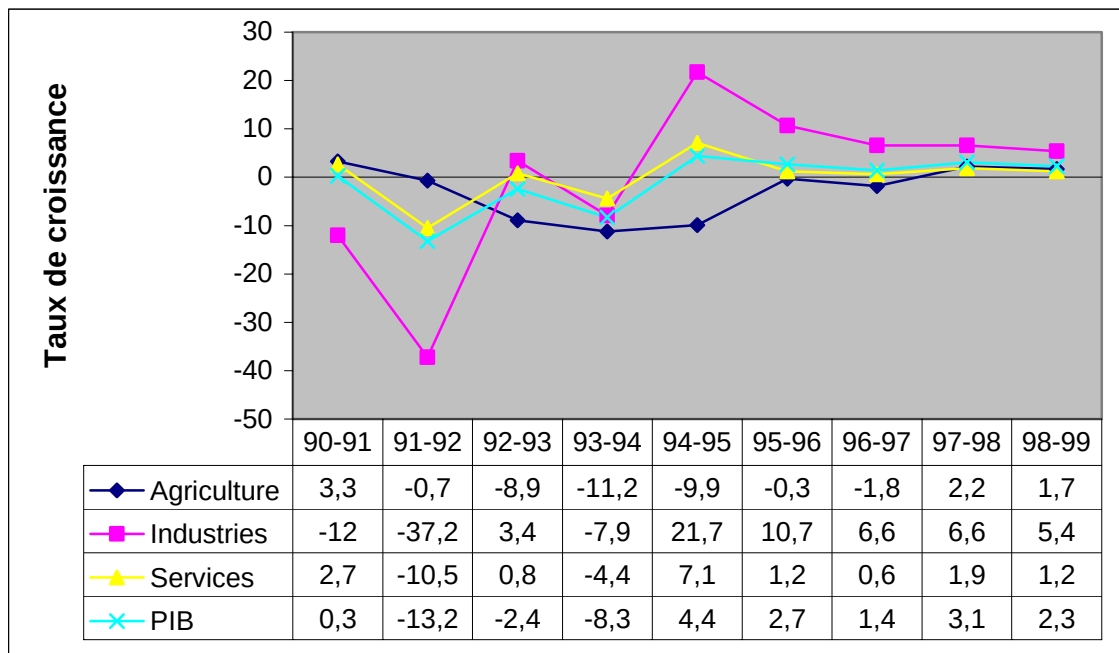
- Atkinson A. B. (1987). "On the Measurement of Poverty", *Econometrica*, 55, pp. 749-764.
- Banque mondiale (2004). World development indicators database.
- Beaulière A. (2004). Pauvreté et fécondité en Haïti. Doctorant ATER-Centre d'Économie du Développement- I.F.Re.D.E. - GRES - Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- Brisson-Lamaute N. (2002). « Économie des transferts privés en Haïti », *les dossiers spéciaux*, p. 89-107.
- Browning M., Chiappori P.A. and Lewbel A. (2005). Estimating Consumption Economies of Scales, Adult Equivalence Scales, and Household Bargaining Power, JEL codes: D11, D12, C30, I31, D63, J12.
- Coudouel A., Hentschel J.-S. and Wodon Q.-T. (2002). Poverty Measurement and Analysis, in the PRSP Sourcebook, World Bank, Washington D.C.
- Duclos J.Y. and Makdissi P. (2004). "Restricted and Unrestricted Dominance for Welfare, Inequality and Poverty Orderings", *Journal of Public Economic Theory*, 6 (1), pp. 145-164.
- Duclos J. Y. et Araar A. (2006). Poverty and Equity: Measurement, Policy and Estimation with DAD, Kluwer Academic Publishers, Boston/Dordrecht/London.
- Egset W. et Sletten P. (2004). "Poverty in Haiti", Fafo Institute of Applied Studies: <http://www.fafo.no/ais/other/haiti/index.htm>
- FAO (2002). Les différentes méthodes utilisées pour mesurer l'insécurité alimentaire, Commission européenne, EuropeAid Office de coopération, Bruxelles, le 15/07/02.
- Foster J. E., Greer J. et Thorbecke E. (1984). "A Class of Decomposable Poverty Measures", *Econometrica*, 52, pp. 761-776.
- Friedman M. (1957). A Theory of the Consumption Function, NBER, Princeton University Press
- Goffaux P.Y. (1999). Évaluation du coût de l'enfant : étude méthodologique et application aux allocations familiales, note du CEPESS.
- IHSI (2004). Les comptes nationaux d'Haïti (1986-2004).
- IHSI et PNUD (2000). Recueil de statistiques sociales (Vol. 1 et 2).
- Jadotte E. (2004). "Income distribution and poverty in the Republic of Haiti", Department of Applied Economics, Universidad Autònoma de Barcelona, Spain.
- Lachaud J.P. (1995). Pauvreté et marché du travail au Bénin : quelques éléments d'analyse, Centre d'économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV-France.
- Lachaud J.P. (1997). Pauvreté, dimension des menages et genre au Burkina Faso, Centre d'économie du développement, Université Montesquieu-Bordeaux IV-France.
- Lanjouw P. et Ravallion M. (1995). Poverty and household size, *the economic journal*, 105, November.
- Lewbel A. and College B. (2002). Equivalence Scales Based on Collective Household Models, JEL codes: K1, D1, J17, C30, I31.
- Locwood K. et Pedersen J. (2001). "Determination of a poverty line for Haiti", Fafo Institute of Applied Studies: <http://www.fafo.no/ais/other/haiti/index.htm>
- PNUD (2005). Rapport mondial sur le développement humain 2005.
- Ravallion M. (1996). Comparaisons de la pauvreté : concepts et méthodes, LSMS document de travail N° 122, Banque mondiale, Washington, D.C.
- Statistique Canada (1996). « Votre guide d'utilisation de l'indice des prix à la consommation », N° 62-557-XPB au catalogue.



## Annexes

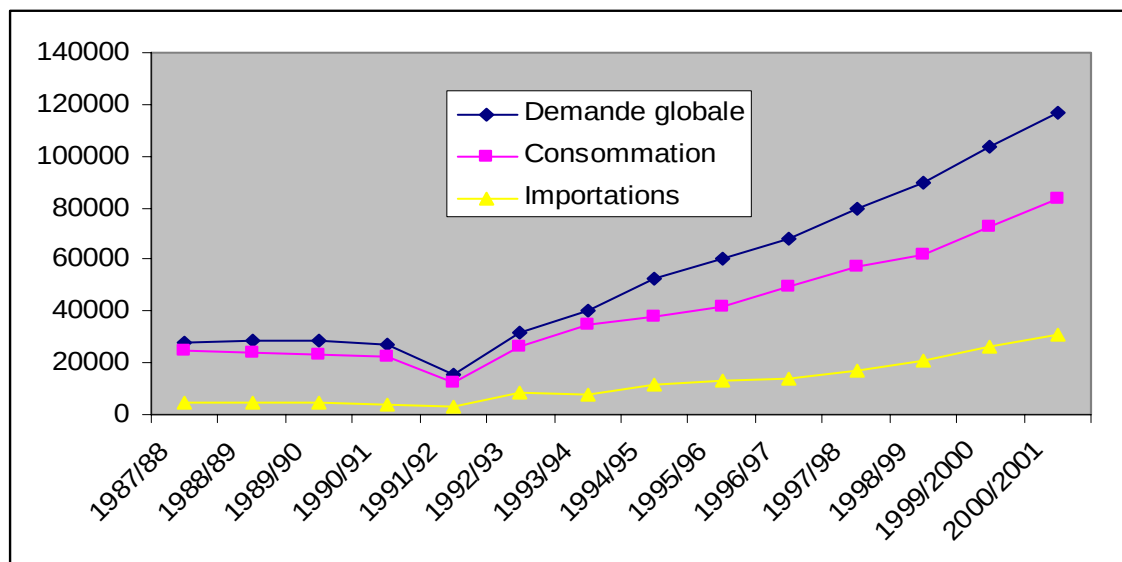
### A. Graphiques

Graphique A-1 : Évolution du taux de croissance du PIB par secteur d'activité



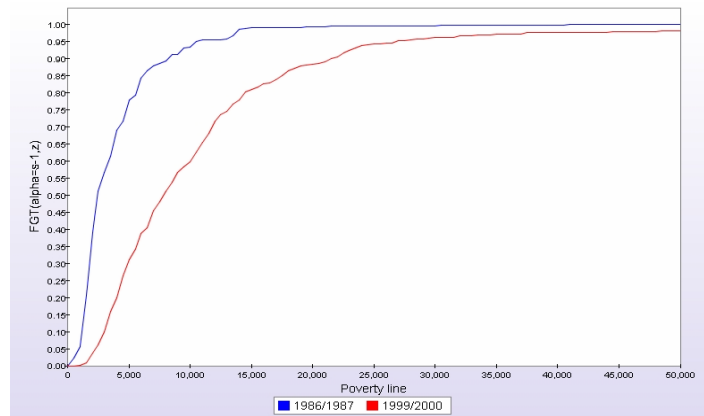
Sources : Calculs effectués à partir des données de l'IHSI et du PNUD (2000)

Graphique A-2 : Demande globale, consommation et importations (gourdes 1986/1987)



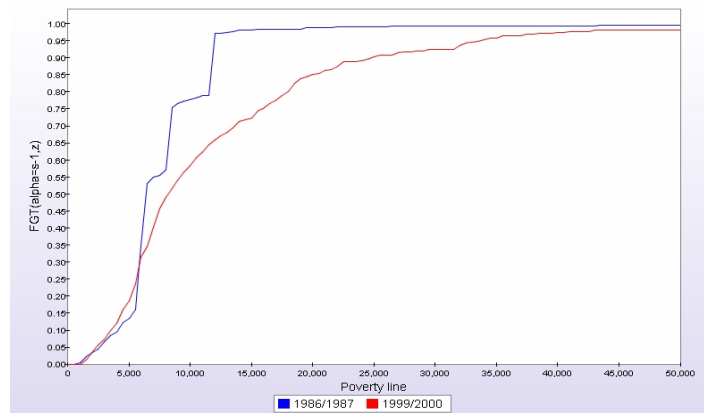
Sources : IHSI (2004)

**Graphique A-3 : Dominance d'ordre 1 en pauvreté pour le nord**



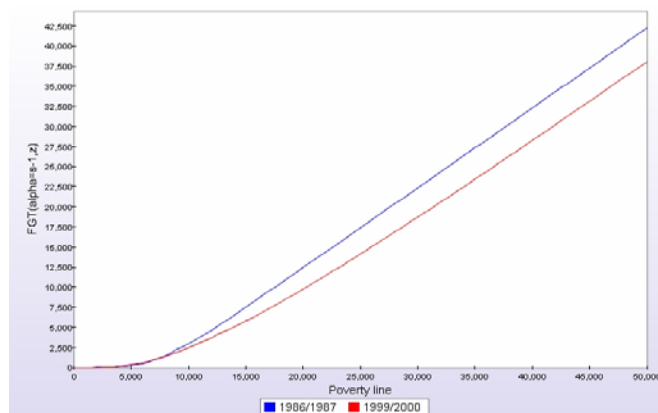
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

**Graphique A-4 : Dominance d'ordre 1 en pauvreté pour ouest (sans P-au-P)**



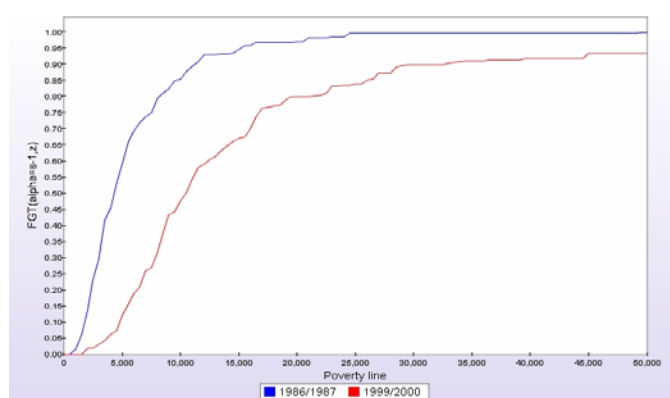
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

**Graphique A-5 : Dominance d'ordre 2 en pauvreté pour ouest (sans P-au-P)**



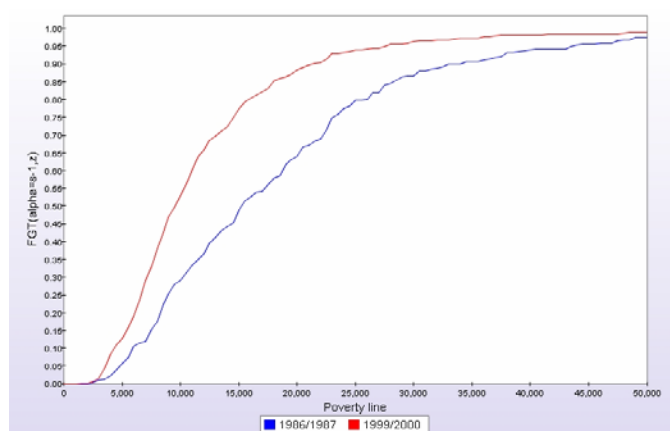
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

**Graphique A-6 : Dominance d'ordre 1 en pauvreté pour sud**



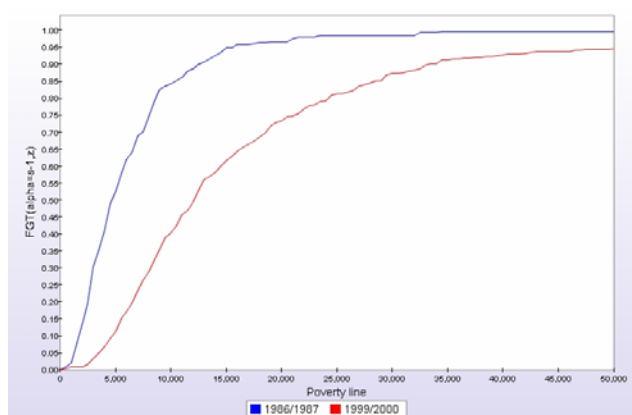
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

**Graphique A-7 : Dominance d'ordre 1 en pauvreté pour Port-au-Prince**



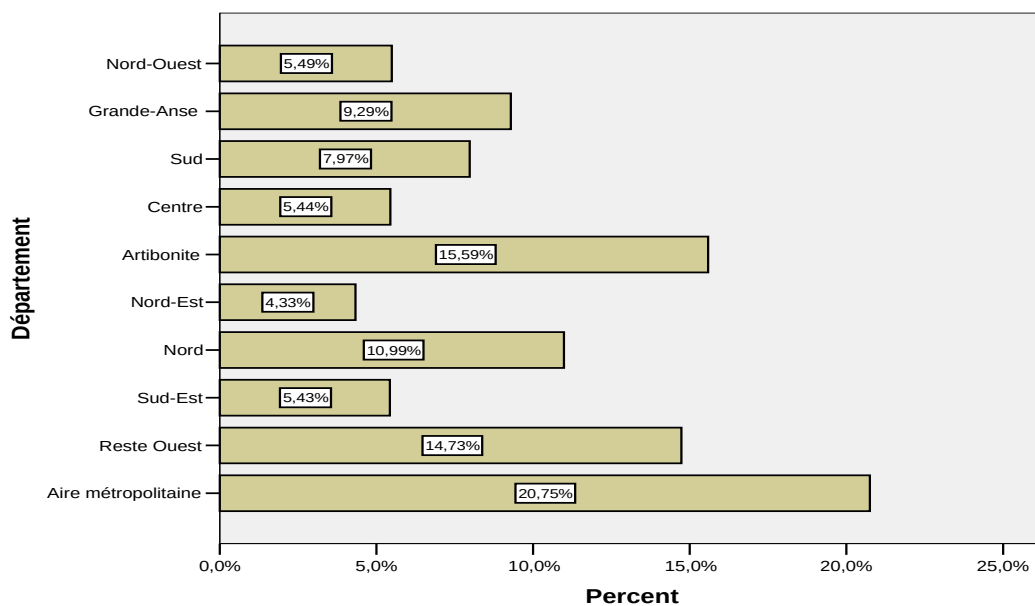
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

**Graphique A-8 : Dominance d'ordre 1 en pauvreté pour autres départements**



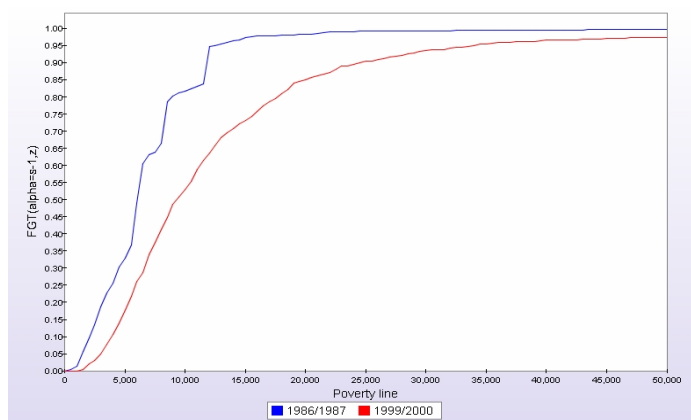
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

**Graphique A-9 : Distribution de la population en 1999/2000**



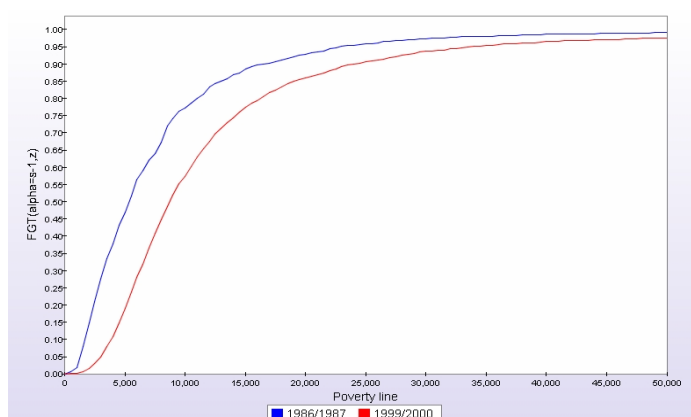
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir de l'ECBM 1999/2000.

**Graphique A-10 : Dominance d'ordre 1 en pauvreté pour zone rurale**



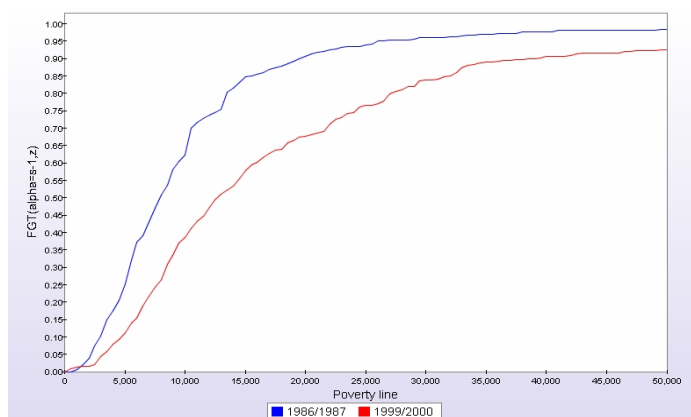
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

**Graphique A-11 : Dominance d'ordre 1 en pauvreté pour autres urbains**



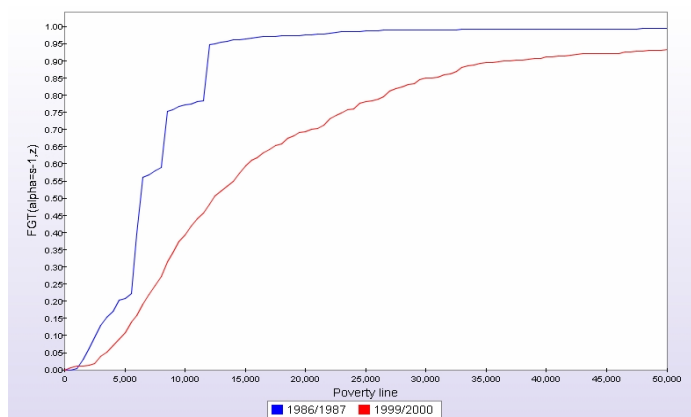
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

**Graphique A-12 : Dominance d'ordre 1 en pauvreté pour zone métropolitaine**



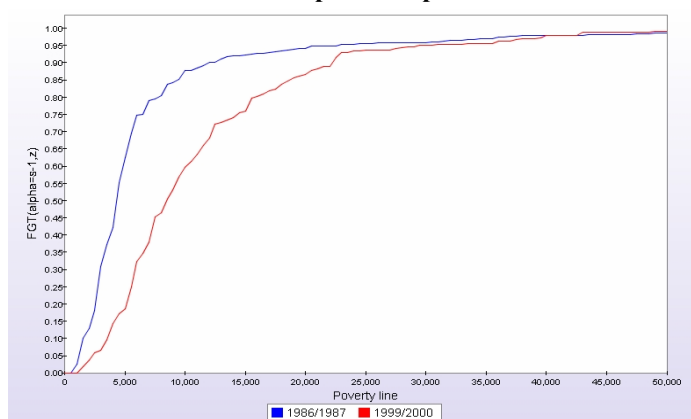
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

**Graphique A-13: Dominance d'ordre 1 pour travailleurs du secteur agricole**



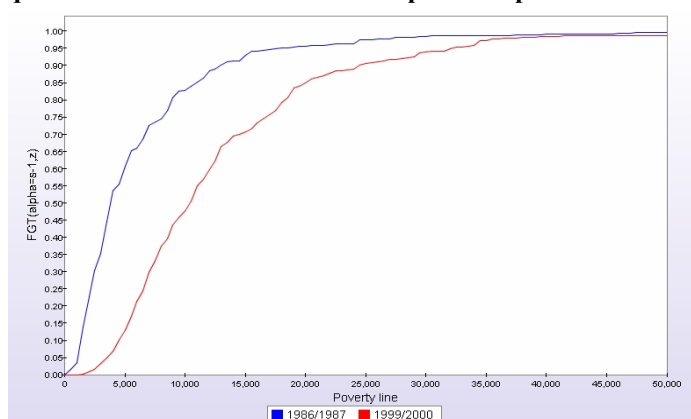
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

**Graphique A-14: Dominance d'ordre 1 en pauvreté pour travailleurs du secteur des services**



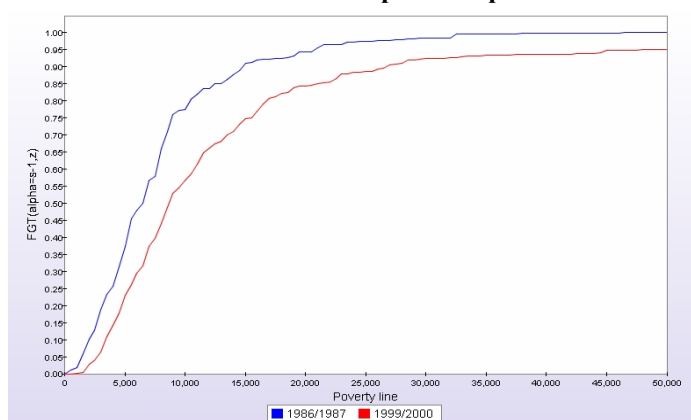
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

**Graphique A-15: Dominance d'ordre 1 en pauvreté pour autres travailleurs**



Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

**Graphique A-16: Dominance d'ordre 1 en pauvreté pour chômeurs/non spécifiés**



Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

## B. Tableaux

**Tableau B-1 : Indices FGT suivant département**

| Périodes            | 1986/87                                                   |        |        | 1999/2000                                                |        |        |
|---------------------|-----------------------------------------------------------|--------|--------|----------------------------------------------------------|--------|--------|
| Seuils de pauvreté  | $z = 12941\text{ Gdes} / \text{équiv.adulte} / \text{an}$ |        |        | $z = 8311\text{ Gdes} / \text{équiv.adulte} / \text{an}$ |        |        |
|                     | Ménages                                                   |        |        |                                                          |        |        |
| Paramètre $\alpha$  | 0                                                         | 1      | 2      | 0                                                        | 1      | 2      |
| Nord                | 0,92                                                      | 0,65   | 0,50   | 0,49                                                     | 0,20   | 0,10   |
|                     | (0,08)                                                    | (0,10) | (0,09) | (0,00)                                                   | (0,00) | (0,00) |
| Ouest (sans P-au-P) | 0,91                                                      | 0,51   | 0,34   | 0,48                                                     | 0,17   | 0,08   |
|                     | (0,03)                                                    | (0,02) | (0,01) | (0,00)                                                   | (0,00) | (0,00) |
| Sud                 | 0,90                                                      | 0,57   | 0,41   | 0,38                                                     | 0,12   | 0,05   |
|                     | (0,05)                                                    | (0,05) | (0,04) | (0,00)                                                   | (0,00) | (0,00) |
| P-au-P              | 0,41                                                      | 0,15   | 0,07   | 0,37                                                     | 0,11   | 0,05   |
|                     | (0,01)                                                    | (0,00) | (0,00) | (0,00)                                                   | (0,00) | (0,00) |
| Autres départements | 0,88                                                      | 0,54   | 0,38   | 0,39                                                     | 0,14   | 0,07   |
|                     | (0,02)                                                    | (0,02) | (0,02) | (0,00)                                                   | (0,01) | (0,00) |
|                     | Population                                                |        |        |                                                          |        |        |
| Nord                | 0,93                                                      | 0,68   | 0,53   | 0,59                                                     | 0,24   | 0,12   |
|                     | (0,08)                                                    | (0,11) | (0,10) | (0,00)                                                   | (0,00) | (0,00) |
| Ouest (sans P-au-P) | 0,91                                                      | 0,52   | 0,34   | 0,60                                                     | 0,23   | 0,12   |
|                     | (0,02)                                                    | (0,02) | (0,01) | (0,00)                                                   | (0,00) | (0,00) |
| Sud                 | 0,93                                                      | 0,60   | 0,43   | 0,47                                                     | 0,15   | 0,07   |
|                     | (0,04)                                                    | (0,06) | (0,05) | (0,00)                                                   | (0,00) | (0,00) |
| Port-au-Prince      | 0,47                                                      | 0,17   | 0,08   | 0,50                                                     | 0,16   | 0,07   |
|                     | (0,01)                                                    | (0,00) | (0,00) | (0,00)                                                   | (0,00) | (0,00) |
| Autres départements | 0,91                                                      | 0,57   | 0,41   | 0,49                                                     | 0,18   | 0,09   |
|                     | (0,02)                                                    | (0,03) | (0,03) | (0,03)                                                   | (0,01) | (0,01) |

Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

N.B. Les chiffres entre parenthèses représentent les écarts-types.

**Tableau B-2 : Indices FGT suivant zones de résidence**

| Périodes            | 1986/87                                                   |        |        | 1999/2000                                                |        |        |
|---------------------|-----------------------------------------------------------|--------|--------|----------------------------------------------------------|--------|--------|
| Seuils de pauvreté  | $z = 12941\text{ Gdes} / \text{équiv.adulte} / \text{an}$ |        |        | $z = 8311\text{ Gdes} / \text{équiv.adulte} / \text{an}$ |        |        |
|                     | Ménages                                                   |        |        |                                                          |        |        |
| Paramètre $\alpha$  | 0                                                         | 1      | 2      | 0                                                        | 1      | 2      |
| Zone métropolitaine | 0,72                                                      | 0,38   | 0,24   | 0,29                                                     | 0,10   | 0,05   |
|                     | (0,01)                                                    | (0,00) | (0,00) | (0,02)                                                   | (0,01) | (0,01) |
| Autres urbains      | 0,41                                                      | 0,15   | 0,07   | 0,27                                                     | 0,08   | 0,04   |
|                     | (0,01)                                                    | (0,00) | (0,00) | (0,01)                                                   | (0,00) | (0,00) |
| Rural               | 0,93                                                      | 0,59   | 0,42   | 0,45                                                     | 0,15   | 0,07   |
|                     | (0,00)                                                    | (0,00) | (0,00) | (0,00)                                                   | (0,00) | (0,00) |
|                     | Population                                                |        |        |                                                          |        |        |
| Zone métropolitaine | 0,75                                                      | 0,39   | 0,24   | 0,34                                                     | 0,11   | 0,05   |
|                     | (0,01)                                                    | (0,00) | (0,01) | (0,02)                                                   | (0,01) | (0,01) |
| Autres urbains      | 0,47                                                      | 0,17   | 0,08   | 0,34                                                     | 0,11   | 0,05   |
|                     | (0,01)                                                    | (0,00) | (0,00) | (0,01)                                                   | (0,00) | (0,00) |
| Rural               | 0,95                                                      | 0,62   | 0,45   | 0,55                                                     | 0,20   | 0,10   |
|                     | (0,00)                                                    | (0,00) | (0,00) | (0,00)                                                   | (0,00) | (0,00) |

Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM